

ACTION CŒUR DE VILLE, L'ILLUSION D'UNE REVITALISATION

La Ville s'est engagée dans le plan « action cœur de ville » initié par l'État. Il a pour but de revitaliser les villes moyennes connaissant des difficultés d'attractivité, de logements dégradés ou de vitalité commerciale en centre-ville. Il s'agit d'établir un diagnostic afin de déterminer des actions de revalorisation concrètes à mener autour de 5 axes : l'habitat, le commerce, les mobilités, le patrimoine et les services publics. Pour cela, la mairie a confié ce travail à un cabinet qui va œuvrer durant 18 mois. Il est vrai que la situation du centre-ville est alarmante et que des solutions doivent être apportées : vacance commerciale importante (16 %) avec un appauvrissement de l'offre ; paupérisation des locataires ; animations trop rares ; cadre de vie dégradé ; patrimoine peu valorisé ; mobilités difficiles avec une désertion des bus ; offres culturelles absentes.

Malgré les promesses électorales de la majorité, la situation s'est dégradée. Certes, ce phénomène touche nombre de villes qui, au siècle dernier, ont favorisé l'implantation de zones commerciales à leur périphérie au détriment de leur centre-ville. Mais faut-il

une énième étude (à 125.000€ plus des frais annexes) ? Pour rappel, en 2015, une étude a déjà été faite, suivie en 2019 par des ateliers organisés par l'Agglo et des réunions préparatoires à la révision du PLU. Nous pensons que le choix de la majorité n'est pas à la hauteur de la gravité et de l'urgence de la situation. En effet, le bilan est déjà connu et n'impose pas des mois de travail. On pense à des projets déjà bien ficelés sur le site de l'ancien hôpital notamment. Cette nouvelle étude permet simplement à la majorité de ne pas engager de nouvelles dépenses d'investissements, qui pourraient aggraver un budget déjà contraint, de masquer une absence d'ambition. Et pourtant, que de potentiels pour notre ville !

Pour nous, les pistes à étudier sont :

- une offre de transports en commun consécutive ;
- des zones partagées où piétons et vélos pourraient se déplacer en toute sécurité ;
- une politique commerciale volontariste afin de favoriser l'installation de nouveaux magasins et d'ateliers diversifiés ;
- proposer des habitats alternatifs et partagés ;

- une identité renforcée par une offre culturelle régulière au cœur de la ville en lien avec les quartiers, par une valorisation du patrimoine (ville close, remparts, basilique, tour Saint-Nicolas...), par un cadre de vie faisant la part belle au vivant depuis le calvaire jusqu'aux quais.

Sortir des sentiers battus pour imaginer un centre-ville diversifié et vivant est possible. Une réflexion sur le rôle d'un centre-ville au 21^e siècle est nécessaire. Mais il est à craindre que les investissements décidés par l'actuelle majorité (implantation de la salle de tennis de table, achat de l'ESAT de Saint-Gilles...) hypothèquent les futurs aménagements du centre-ville et concourent à son déclin. Nous souhaitons donc que le maximum d'habitants.e.s s'exprime sur les aménagements et le rôle du futur centre-ville. Nous espérons que, cette fois, une véritable participation ait lieu et soit prise en compte dans les futures décisions.

Fabrice Lebreton, Aurélia Henrio, Pierre-Yves Le Boudec, Sylvie Scoté-Le Calvé, Julien Le Doussal. [Permanences en Mairie sur rendez-vous].

LISTE INDÉPENDANTE

LA SÉCURITÉ DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ

On assiste à une recrudescence d'incivilités qui génèrent une grande insécurité chez les Hennebontais.

Les caméras de surveillance au centre-ville ne suffisent plus ; certaines sont d'ailleurs inopérantes.

Plus encore, c'est l'ensemble du territoire communal sur lequel il faut agir.

Quel désarroi d'apprendre tout récemment le vol et la destruction de la crêperie nomade. Quel désarroi d'apprendre que les gérants du camping ont jeté l'éponge.

Il faut comprendre pour agir

Le camping avait trouvé un rythme de croisière qui créait une dynamique dans le quartier de SaintCaradec. Un camping en délégation de gestion privée a beaucoup plus de contraintes qu'une gestion associative ou municipale. C'est là qu'il aurait fallu prévoir un dialogue avec les riverains qui avaient leurs habitudes de traversée du site. Le fait accompli est source d'incompréhension. La solution trouvée d'un cheminement longeant le camping n'a pas recueilli l'assentiment général.

Le dialogue doit être rétabli pour trouver la solution qui apaisera le climat.

Plus généralement, en l'absence de commissariat et de gendarmerie, il est nécessaire d'analyser le redéploiement de la police municipale sur des amplitudes plus larges. Certes, Hennebont, ville retenue comme centre de préparation pour les JO 2024 se doit d'être avant tout ville sûre pour être ville accueillante.

La liste indépendante.